

World Competitiveness Yearbook 2018 de l'IMD

Le classement de l'IMD, *World Competitiveness Yearbook 2018* (sous embargo jusqu'au 23 mai 2018), évalue pour 63 pays la capacité des pays à maintenir et à stimuler la compétitivité des entreprises. Le rapport propose un indice composite de la compétitivité en retenant quatre piliers : la performance économique, efficacité du secteur public, efficacité des entreprises et les infrastructures.

En 2018, la France gagne trois places et se positionne au 28^e rang mondial.

Rang de la France depuis 2007

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
28 ^e	25 ^e	28 ^e	24 ^e	29 ^e	29 ^e	28 ^e	27 ^e	32 ^e	32 ^e	31 ^e	28 ^e

Rang de la France par facteur de performance

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Performance économique	19	22	27	25	24	30
Efficacité du gouvernement	44	50	50	52	52	39
Environnement des affaires	42	37	39	37	40	31
Infrastructures	8	9	12	15	12	12

Éléments de langage :

1) Se féliciter:

- **De la forte amélioration du positionnement de la France dans l'Efficacité du gouvernement (+13).** Les déterminants relatifs au cadre institutionnel (+18) et législatif (+12) enregistrent des améliorations significatives : à noter l'endettement budgétaire (+8), la gestion des finances publiques (+9), l'écart des taux d'intérêt (+42), l'efficacité des gouvernements de décisions (+31), la transparence de la politique de gouvernance (+22), la lourdeur administrative (+9), les régulations du marché du travail (+7), le risque politique (+13).
- **De la forte amélioration du positionnement de la France dans l'environnement des affaires (+9).** A souligner une progression de l'image économique de la France permettant de promouvoir les affaires de 9 rangs. Les principales améliorations par rapport à 2017 sont : l'utilisation des outils numériques (+14), le brain-drain (+12), l'expérience internationale des managers (+11), la régulation bancaire et financière adaptée (+12), la variation de l'indice de stock de marché (+20).
- **Que les infrastructures de la France figurent parmi les meilleures au monde** (12^e pour les infrastructures scientifiques, et 11^e pour les infrastructures liées à la santé et à l'environnement). Parmi les principales variables soulignant les atouts structurels de la France, nous pouvons citer la qualité des technologies relatives à l'environnement (5^e), la qualité des infrastructures de distribution (6^e), les exportations de produits à haute technologie (7^e), la qualité des infrastructures d'énergie (8^e), la qualité des infrastructures de santé (10^e).
- **Que la France se distingue par sa capacité d'innovation et la performance des activités scientifiques** en termes de nombre de prix Nobel depuis 1950 (4^e), d'ingénieurs qualifiés disponibles sur le marché du travail (3^e), du nombre de personnel total de R&D (7^e), des dépenses privées de R&D (6^e), du nombre de brevets déposés (6^e), du nombre de publications d'articles scientifiques (7^e), respect et mise en œuvre des droits de propriété intellectuelle (10^e).
- **Du taux d'alphabétisation le plus élevé des pays de l'échantillon. Outre la compétence, la main d'œuvre est également productive** : 12^e pour la productivité horaire, 13^e pour la productivité par personne.
- **La performance de la France dans l'environnement des affaires** repose sur des atouts solides : la qualification de la main d'œuvre (6^e), faibles écarts des taux d'intérêt (2^e), le nombre de jours pour créer une entreprise (6^e), le revenu disponible (9^e).
- **De l'ouverture de la France à l'international** : 4^e exportateur mondial de services, 8^e exportateur de biens, 7^e en termes de stock d'IDE sortants et 11^{ème} en termes de stock d'IDE entrants, 9^e en termes de flux d'IDE sortants et 10^e en termes de flux d'IDE entrants.

2) Rappeler qu'un effet halo des actions du gouvernement se confirme et se traduit par:

- Un traitement dans la presse internationale suite à l'élection du président de la République qui a contribué ces derniers mois à installer l'image d'une France qui résiste aux extrêmes, d'une France très désireuse d'un avenir placé sous le signe des réformes, d'une France qui fait confiance à une nouvelle génération de politiques.
- **L'attractivité du site France qui se renforce** : avec 54% des cadres dirigeants étrangers interrogés par Kantar Public pour Business France, estiment que l'attractivité de la France s'est améliorée au cours des deux dernières années. Avec une augmentation de 16 points par rapport à 2016, il s'agit de la plus forte hausse enregistrée depuis 5 ans.
- **La concrétisation de projets d'investissements étrangers** : la France a attiré, en 2017, 1 298 nouvelles décisions d'investissements étrangers (dont 1/3 des décisions sont le fait de nouveaux acteurs sur le marché français, soit 412 projets en 2017) créateurs de 33 489 emplois (+11%). Les décisions d'investissement ont ainsi progressé de +16% par rapport à 2016.

3) Certaines limites méthodologiques sont à souligner :

Outre la difficulté à traduire la compétitivité d'un pays par un unique indice composite, le poids prépondérant des enquêtes d'opinion sur l'estimation de cet indice, amène à interpréter les résultats avec beaucoup de prudence:

- **Il existe encore un décalage important entre la perception et la réalité économique.**
 - **Les idées reçues pénalisent traditionnellement la France, perçue comme excessivement administrée et rétive à la mondialisation.** Le critère lié à la question « Les incitations à l'investissement sont-elles attractives ou non pour les investisseurs étrangers ? » positionne la France au 30^e rang, « L'attitude de la société à l'égard de la mondialisation » positionne la France au 58^e rang, **alors que notre économie est fortement ouverte et internationalisée** : 4^e exportateur mondial de services, 11^{ème} en termes de stock d'IDE entrants...
 - **Une méconnaissance de la dynamique entrepreneuriale** : la France est au 57^e rang en termes de dynamique entrepreneuriale alors que la France présente la dynamique de création d'entreprises la plus forte parmi les pays développés et qu'elle est la 1^{ère} en Europe pour le nombre de créations d'entreprises.

Méthodologie

La compétitivité est étudiée à partir de 340 variables (225 données statistiques et 115 provenant d'une enquête d'opinion auprès des investisseurs internationaux), rassemblées en quatre facteurs et vingt sous-facteurs. Ces indicateurs sont censés couvrir les différents paramètres de la compétitivité d'un pays.

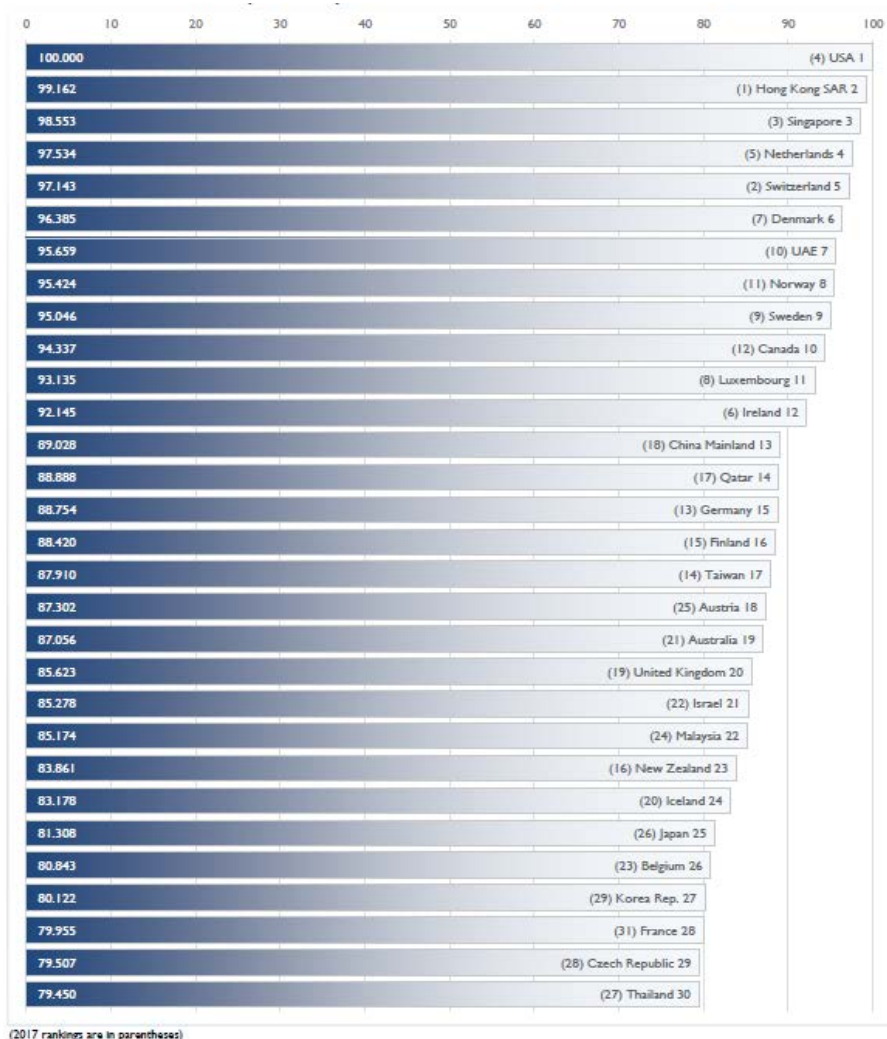
Les quatre facteurs retenus sont :

- **Performance économique**: économie domestique, commerce international, investissement international, emploi, prix.
- **Efficacité du secteur public**: finance publique, politique fiscale, cadre institutionnel, réglementation des affaires, cadre sociétal.
- **Efficacité des entreprises** : productivité, marché du travail, finance, pratiques managériales, attitudes et valeurs.
- **Infrastructure**: infrastructures de base, infrastructures technologiques, infrastructures scientifiques, santé et environnement, éducation.

Après application des traitements statistiques, les sous-facteurs sont agrégés en un indice unique.

Une enquête d'opinion est adressée à des dirigeants d'entreprises pour recueillir leur perception à l'égard de la compétitivité de l'économie dans laquelle ils travaillent et ont résidé durant l'année écoulée. L'échantillon est composé de plus de 6 371 leaders économiques

Top 30 du World Competitiveness Yearbook



Rang de l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni dans les différentes composantes de l'indice du World Competitiveness Index

	France				Royaume-Uni				Allemagne			
	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018
Indice Global	32	32	31	28	19	18	19	20	10	12	13	15
Performance économique	27	25	24	30	18	28	29	45	8	8	7	12
Economie domestique	22	17	19	17	4	10	20	26	3	4	6	5
Commerce international	30	18	23	33	38	26	30	32	5	9	7	13
Investissement international	18	15	12	11	33	38	21	18	26	11	10	30
Emploi	43	45	48	52	28	20	17	20	11	11	14	10
Prix	30	38	39	46	40	57	60	62	20	18	25	34
Efficacité du gouvernement	50	52	52	39	19	16	17	18	18	19	21	19
Finance publique	51	52	52	49	42	38	37	35	17	15	16	17
Politique fiscale	61	61	63	63	27	26	27	26	55	52	56	58
Cadre institutionnel	23	27	33	15	12	14	16	20	7	12	17	14
Réglementation des affaires	32	34	32	24	11	8	7	9	21	19	18	22
Cadre sociétal	15	14	13	11	20	17	16	16	11	9	8	9
Environnement des affaires	39	37	40	31	20	18	21	21	16	15	16	19
Productivité et efficacité	18	16	20	18	21	19	23	23	8	12	13	14
Marché du travail	54	53	55	56	28	26	25	24	17	13	12	20
Finance	19	21	18	15	11	12	11	11	16	17	15	13
Pratiques managériales	35	40	48	43	28	23	22	25	19	21	27	28
Attitudes et valeurs	58	60	61	53	22	17	28	36	27	27	25	37
Infrastructures	12	15	12	12	16	16	15	10	9	10	9	11
Infrastructures de base	9	11	14	17	20	27	29	28	22	25	17	23
Infrastructures technologiques	17	17	13	11	19	11	16	12	15	16	12	16
Infrastructures scientifiques	13	12	13	12	10	9	9	9	4	6	6	6
Santé et environnement	14	14	10	12	19	19	17	13	8	9	6	6
Education	29	29	24	24	20	27	21	16	22	23	29	32